

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 22
Votants : 28

D24.018

L'an deux mille vingt-quatre,
le quatre avril,
à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, et SEGUIN Denis.
SALEIL Jean-Claude (sorti de la salle)

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à LAFON Madeleine), VAYSSIER Jean-Louis (pouvoir à CASTAN Emmanuel), KLING Jacqueline (pouvoir à JURQUET Didier), FERNANDEZ Florence (pouvoir à Philippe ROCHOUX), JACQUES Jérôme (pouvoir à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette et DE SOUSA Guy.

M. FABRE Jean a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.018: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL CC ALCT

M. Philippe ROCHOUX présente au Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN le Compte Administratif de l'exercice 2023, pour le budget principal de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN et précise qu'il est conforme au compte de gestion.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	- €	500 000,00 €	398 446,38 €	- €	398 446,38 €	500 000,00 €
Opérations exercice	3 233 582,80 €	3 840 350,61 €	1 353 430,12 €	1 098 391,35 €	4 587 012,92 €	4 938 741,96 €
TOTAUX	3 233 582,80 €	4 340 350,61 €	1 751 876,50 €	1 098 391,35 €	4 985 459,30 €	5 438 741,96 €
Résultat de clôture	- €	1 106 767,81 €	653 485,15 €	- €	- €	453 282,66 €

Restes à réaliser	- €	1 044 968,68 €
Besoin / excédent de financement total	- €	391 483,53 €

Pour mémoire: Virement à la section d'investissement en 2023	484 561,19 €
--	--------------

400 000,00 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
706 767,81 €	au compte R 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- €	au compte D 002 (déficit de fonctionnement reporté)
- €	au compte R 001 (excédent d'investissement reporté)
653 485,15 €	au compte D 001 (déficit d'investissement reporté)

Après cette lecture, **Monsieur Le Président Jean-Claude SALEIL** quitte la salle et laisse la présidence à Madame Madeleine LAFON, doyenne de l'Assemblée, qui soumet au vote les Comptes Administratifs des Budgets Annexes, pour l'exercice 2023.

Après délibération,

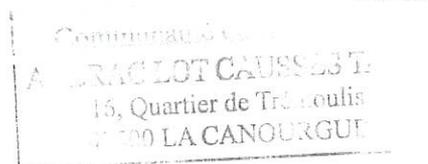
Le Conseil Communautaire,

APPROUVE le Compte Administratif du budget principal de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN de l'exercice 2023.

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-président à signer ces documents et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 5 avril 2024,
Le Président,



Jean-Claude SALEIL